

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

SCRUTIN FÉDÉRAL

Le peuple et les autorités d'accord sur tout

6 VILLE DE GENÈVE
Un vote sans appel contre les **coupes** dans le social et la culture



Les conseillers fédéraux Ueli Maurer, Simonetta Sommaruga, Doris Leuthard et Alain Berset commentant les résultats des votations fédérales lors d'un point presse hier à Berne. KEYSTONE



Les ciseaux sont devenus l'emblème de la mobilisation contre les coupes budgétaires décidées par le Municipal. BARBARA GIONGO

VOTATIONS/CANTON DE GENÈVE

Traversée du lac et mobilité «sauce Barthassat» plébiscitées. Logement préservé **5**

VOTATIONS/VAUD

Le référendum contre le parc éolien Sur Grati balayé par les habitants de Vallorbe **7**

ÉGALITÉ

Asma Lambret, relectrice du Coran dans une perspective égalitaire et féministe **16**

2-4 Procédures d'asile, diagnostic préimplantatoire, revenu de base inconditionnel, financement du service public, trafic routier: le peuple est à nouveau sur la même longueur d'onde que les autorités sur les cinq sujets soumis au vote.

éditorial

LAURA DROMPT

PROUVEZ-LE!

Un vote conforme aux attentes du Conseil fédéral et du Parlement. Ce dimanche, aucune surprise n'est sortie des urnes suisses – à quelques exceptions communales près. L'ensemble des objets était soutenu par la gauche gouvernementale, qui a mené campagne et brossé un portrait des plus positifs de la situation politique et économique du pays.

Cette gauche s'est avancée sur plusieurs objets. Dans les mois à venir, elle devra prouver qu'elle n'était pas seulement là pour servir la soupe à ses conseillers fédéraux, mais qu'elle avait les moyens d'offrir certaines garanties. En particulier sur la qualité de nos systèmes d'assurances sociales, de services publics et d'asile. Problème: à Berne, le camp bourgeois est largement majoritaire sur ces questions. Pour mieux balayer les voix discordantes, la gauche s'est donc mise à défendre bec et ongles des points de vue issus de l'entente avec la droite.

Sur le revenu de base inconditionnel, il faut admettre que de profondes contradictions lézardaient l'édifice. Pouvait-on pour autant assurer que l'assistance sociale actuelle remplit parfaitement son rôle? Au contraire: les réformes (y compris celles portées par la gauche) poussent les plus précaires à se justifier toujours davantage, à vivre avec moins, et exigent de s'adapter à un monde de plus en plus rigide.

A en croire ces derniers mois de campagne, rien ne saurait être reproché à nos services publics... La gauche et les syndicats ont ainsi défendu des entreprises versant près d'un million de francs de salaire à leurs dirigeants et cherchant à maximiser leurs profits sur le dos des utilisateurs. *Le Courrier*, en procédure depuis trois ans face à La Poste sur la hausse de ses tarifs, a un avis nettement plus nuancé.

Enfin, voilà que de fervents défenseurs du droit d'asile ont porté une loi imprimée en filigrane de la

marque de l'UDC. Espérons que l'avenir donnera raison à Amnesty International, et que les tours de vis donnés à la nouvelle Loi sur l'asile seront compensés par les quelques compresses présentes dans le texte. La priorité sera de veiller à ce que les centres fédéraux ne se transforment pas en cloîtres et en machines à renvoyer les requérants à la pelle. Que certains, à droite, aient défendu cette réforme pour son potentiel d'accélération des renvois devrait nous rendre prudents.

Hier, le Parti socialiste suisse se déclarait «confirmé dans son action et renforcé dans ses convictions». A l'heure où guettent une crise migratoire, une augmentation de l'âge de la retraite, ou encore des finances fédérales et cantonales en chute libre avec la troisième réforme de l'imposition des entreprises, cette conviction sera bien un minimum pour lutter contre le démantèlement des acquis sociaux.

COMMENTAIRE

Droite élargie,
droite étriquée

PHILIPPE BACH

Une sanction pour la droite élargie en Ville de Genève, à savoir cette coalition formée par l'Entente (PLR et PDC) et l'alliance populiste de l'UDC et du MCG. Alors que ces formations représentent une large majorité au Conseil municipal (47 sièges contre 37 à l'alternative rose-rouge-vert), quelque 60% des habitants de la Ville ont refusé leur amère potion faite de coupes linéaires et d'attaques contre la culture ou le social.

Un désaveu tout d'abord. La vision de la culture et du social que ces forces politiques majoritaires ont portée est pour le moins inquiétante. Un mélange de loi du marché – où la culture est vue comme une marchandise vendue à la découpe et non comme une manière de s'interroger sur la marche du monde et de communiquer avec son voisin – et de clientélisme – tapons sur tout ce qui est un peu alternatif, mais pas touche à mes fanfares. L'antithèse d'une politique digne de ce nom. Et la manifestation d'un manque de perspective pour Genève, ensuite. Le but est de faire des économies à tout prix. Et seulement cela. Pour alimenter de futures baisses d'impôts, notamment pour la réforme III de la fiscalité des entreprises. Mais, au-delà de ce calcul intéressé et antisocial, on constatera surtout l'absence d'un projet de société un tant soit peu généreux, fait de vivre-ensemble, d'intégration et de solidarité envers les plus défavorisés. Le but est bien de mettre un peu plus en marge ces derniers pour faire des cadeaux aux plus aisés.

Quelle tristesse. Cette droite se veut élargie. Mais elle est surtout moralement rétrécie et politiquement étriquée. Ce qui ne la rend pas moins dangereuse. Les aigris peuvent être de redoutables pit-bulls. En ce sens, la victoire de ce dimanche doit bien être comprise non pas comme un aboutissement, mais bien comme un premier pas vers une lutte unitaire pour contrer le train fou du démantèlement social qui fonce à toute vitesse sur nous.

La population de la Ville dit son soutien à la culture et au social

PRESTATIONS • Environ 60% des votants refusent les coupes linéaires imposées par la droite élargie. L'exécutif prend acte et se dit ouvert au dialogue.

PHILIPPE BACH

Une sacrée claque pour la droite. Les deux coupes budgétaires linéaires que la majorité élargie composée par l'Entente bourgeoise (PLR et PDC) et le bloc populiste (UDC et MCG) ont été sèchement refusées par respectivement 60,3% et 61,7% des voix.

A l'exception des trois quartiers huppés – Cité-Rive, Florissant-Malagnou et Champel –, tous les autres arrondissements ont refusé ce train d'économies qui en annonçait d'autres. Dans des quartiers de gauche comme la Jonction ou Cluse-Roseraie, ce taux atteint même 70%. Et dans des régions davantage typées «classe moyenne supérieure», par exemple les Eaux-Vives, le refus est encore très net (58,8%).

Visiblement le refus dépasse très largement le clivage gauche-droite. Des pans entiers de votants ont dit leur attachement aux prestations culturelles et sociales, comme l'a relevé le mouvement La Culture lutte.

De fait, dimanche, les représentants des partis bourgeois n'étaient pas très nombreux à la salle des Perdus pour réagir à cette défaite.

Le piège des coupes linéaires

Globalement l'échec est attribué au fait d'avoir procédé à travers une baisse linéaire, selon l'analyse d'Adrien Genecand, conseiller municipal PLR. Qui reste ferme à propos des économies à réaliser. Son parti reviendra à la charge pour trouver des économies via des coupes ciblées. «Avec une réduction linéaire, les non se sont additionnés, tous ceux qui avaient quelque chose à perdre se sont mobilisés.» Où ces coupes ciblées seront-elles faites? Il est encore trop tôt pour le dire.

M. Genecand estime aussi souhaitable de revenir à la charge pour ce qui est de la fonction publique. En clair: geler le système des annuités. Avec un bémol: certains alliés ne seront pas très chauds pour agir sur ce levier. Le Mouvement citoyens genevois, particulièrement, admet-il.

Faire plus avec moins

Du côté du MCG, c'est aussi le caractère linéaire des coupes qui est questionné. «Nous attendons du Conseil administratif qu'il fasse des propositions, demande Jean-Philippe Haas, conseiller municipal. Pour illus-

trer la marge de manœuvre de l'exécutif municipal, il évoque la Fête de la musique où il a fallu couper dans le nombre de groupes qui se produisent (-45), mais en accordant à ceux qui restaient un temps de performance plus long: «A l'arrivée, les spectateurs ont 17% de prestations de plus.»

La culture fête

Christo Ivanov, qui siège sur les bancs UDC, ne décolère et dénonce «un corporatisme des milieux culturels» qu'il oppose aux milieux sportifs, mal servis, selon lui. Et de plaider pour des investissements au Bout-du-Monde ou à Vessy, des installations qui fonctionnent sur une mode provisoire, selon lui. Et le député de tonner contre le fait que des entités subventionnées aient fait campagne. Olivier Gürtner, président du Parti socialiste Ville de Genève, rétorquant que l'arrêt de la Cour constitutionnelle rendu vendredi (lire ci-dessous) a précisément tordu le cou à cette légende urbaine selon laquelle des subventions ont alimenté la campagne de votation.

Les référendaires n'ont pas boudé leur joie. Du côté des milieux culturels et sociaux, qui se sont largement impliqués dans la campagne, tout d'abord, et qu'on a vus ensuite exécuter la danse du scalp aux Bains des Pâquis. «La population a compris la brutalité de ces coupes et leurs conséquences sur un secteur déjà fragile», selon un communiqué de La Culture lutte.

Les partis de gauche impliqués dans ce combat ont également dit leur satisfaction: «A droite, certains semblent confondre *hedge funds* et Ville de Genève», selon M. Gürtner.

«Cette victoire est un socle sur lequel il faudra s'appuyer pour contester la politique de démantèlement social voulue par une droite qui entend encore et toujours baisser les impôts pour les plus riches, la prochaine étape sera celle de la contestation des cadeaux consentis via la Réforme III de la fiscalité des entreprises», renchérit Tobias Schnebli (Ensemble à gauche).

Valérie Buchs, secrétaire syndicale au SIT (Syndicat interprofessionnel),

annonce de son côté rester très attentive: «On sait très bien que la droite veut de nouveau s'attaquer au statut de employés de la Ville en éludant les partenaires sociaux.»

Table ronde

Enfin, le Conseil administratif a lui aussi dit sa satisfaction face à ce résultat qui permettra à l'administration de continuer de tenir son rôle de filet social et de fournir des prestations de qualité à la population, dixit Sandrine Salerno, cheffe des Finances de la Ville. Les sommes concernées par les coupes et qui avaient été bloquées seront prochainement rendues aux entités subventionnées.

Reste que l'exécutif municipal a tenu à avoir le triomphe modeste. Il se dit prêt à discuter avec la majorité de droite pour trouver des solutions. En clair, Sandrine Salerno s'apprête à mettre sur pied une table ronde avec l'ensemble des forces politiques, mais avec aussi les partenaires sociaux, pour dégager, le cas échéant, un consensus. I



«La population a compris la brutalité de ces coupes et leurs conséquences sur un secteur déjà fragile», selon un communiqué de La Culture lutte, qui a exprimé sa satisfaction hier dans la cour de l'hôtel de ville. JEAN-PATRICK DI SILVESTRO

La nouvelle loi sur les forfaits fiscaux acceptée

FISCALITÉ • La gauche enregistre un meilleur score que par le passé sur ces enjeux.

Les Genevois ont approuvé dimanche, par 54% des voix, la méthode de calcul des forfaits fiscaux. Le but? Mettre le canton en conformité avec le droit fédéral qui exige la prise en compte de la fortune des forfaitaires fiscaux, en plus de la dépense. Le PS, qui contestait la façon, a toutefois attaqué la loi par référendum, raison pour laquelle le peuple s'est prononcé. La gauche estimait en effet que l'Etat se privait de 65 millions de francs de recettes supplémentaires puisqu'il aurait pu privilégier d'autres méthodes de calcul. Avec le oui glissé dans les

urnes, le seuil minimal des dépenses estimées sera rehaussé à 400 000 francs, contre 300 000 actuellement, et la fortune sera prise en compte en majorant 10% de ces dépenses. Cela offre à l'Etat 18 millions de francs de recettes supplémentaires par rapport à la situation actuelle.

Pour rappel, en novembre 2014, les Genevois avaient refusé une initiative socialiste cantonale visant à supprimer les forfaits fiscaux. Il avait aussi refusé son contre-projet, qui proposait une solution quasi similaire à celle retenue dans la

loi modifiée. «Notre initiative de 2014 avait été refusée à 68%, aujourd'hui, la gauche obtient 45%. C'est la preuve que notre discours commence à se faire entendre, les Genevois voient croître les inégalités et veulent une fiscalité plus juste. De bon augure à l'aube de RIEIII», s'enthousiasme Romain de Sainte Marie, député socialiste. Quant au conseiller d'Etat chargé des Finances, Serge Dal Busco, il se réjouit d'un vote qui «amène un peu de stabilité et de tranquillité au canton ainsi qu'aux forfaitaires.»

FLORIAN ERARD AVEC L'ATS

Pas d'annulation du scrutin municipal

COUPES BUDGÉTAIRES • PDC et PLR voulaient que le vote soit annulé. Ils ont été désavoués par la Cour constitutionnelle.

L'Entente bourgeoise (PDC et PLR) ainsi que plusieurs particuliers avaient déposé un recours contre la brochure explicative diffusée pour la votation du 5 juin. Le scrutin n'a pas été annulé, comme le demandaient les recourants. La Chambre constitutionnelle a estimé, vendredi, que la Ville de Genève avait respecté le droit dans cette affaire. Le recours est qualifié d'«entièrement mal fondé» et un émolument de 1500 francs est mis à la charge des auteurs de l'action en droit.

Les recourants estimaient que le Conseil administratif – opposé aux coupes budgétaires voulues par la droite élargie – avait chargé la barque et joué la carte du catastrophisme. Notamment dans la brochure explicative envoyée aux votants.

L'affirmation que ces coupes, de respectivement 2,5% et 2%, mettraient en danger «le bon fonctionnement de la Ville» est au contraire jugée conforme aux faits. Ces économies sont loin d'être minimes, relève la Cour constitutionnelle «dès lors qu'elles portent sur plusieurs millions de francs». Elle justifie aussi l'usage du terme – controversé – de «coupes» qui «n'a rien de dévalorisant au regard du contexte et des importantes réductions budgétaires, linéaires, décidées par le Conseil municipal».

De même les interventions dans la presse des divers magistrats concernés ont été faites en conformité des dispositions du droit cantonal. PBH